

## CHARTRE NOCTURNE

## ON FAIT LA FÊTE MAIS ON BAISSSE LE VOLUME

**A partir de quel seuil** le son est-il dangereux pour l'ouïe ? Réponse : 85 décibels. Cette norme établie en Europe est malheureusement loin d'être respectée. Sensibilisé par le sujet, la Ville de Lyon lance l'opération pilote «Monter l'ambiance... baisser le son» dans le cadre de la charte nocturne, avec le soutien de l'Union des métiers et de l'industrie de l'hôtellerie (1), l'association Journée nationale de l'audition (JNA), l'école des Dj UCPA et les professionnels de la santé.

Sans perdre de vue les notions de plaisir et de convivialité, un éventail de cinq solutions est proposé aux établissements de nuit qui se prêteront à l'expérience le 4 juillet : réduire de 3 décibels le son de 105, diviser par deux la pression acoustique, mettre en place un espace de repos auditif, faire un break musical moins fort de dix minutes toutes les deux heures, débiter la soirée avec un volume sonore moins fort et atteindre le seuil vers 2 heures seulement, mettre à disposition des protections auditives.

Pierre Chambon, président de l'UMIH Nuit 69, envisage une réelle représentativité des établissements de nuit de Lyon : «Si on touche une trentaine d'entre eux, ce serait déjà une vraie mobilisation».



© Maxime Jegat

L'expérience qui sera menée le 4 juillet à Lyon est une première en France, que les professionnels de la nuit souhaitent ensuite étendre à d'autres villes.

Le premier adjoint Jean Louis Touraine évoque un problème de santé publique : «Cela joue sur l'équilibre cardiovasculaire et neuro psychique».

Un avis partagé par les professionnels de la santé tels que le professeur Hung Thai Van, qui met en garde : «Pour ne pas affecter son audition, il faudrait écouter maximum une heure par jour son baladeur, pas plus de 100 décibels, et consulter dès que les symptômes suivants persistent au delà de 24 heures : acouphènes, baisse de la sensibili-

té auditive, hyper acousie, troubles de la tension».

Cette soirée expérimentale a vocation à perdurer et à se généraliser sur l'ensemble du territoire français. En septembre, une restitution des résultats de cette première expérience sera communiquée.

**1- Première organisation professionnelle nationale du monde de la nuit avec plus de 4 500 établissements adhérents.**

> <http://www.lesoreilles.com>

## L'audition en chiffres

## ENQUÊTE DE 2012 SUR LES 13-25 ANS :

67% écoutent de la musique entre 1 et 4 heures par jour; 52% ont ressenti une fatigue, une douleur, une lassitude; 42% des maux de tête; 30% des acouphènes (sifflements, bourdonnements); 43% sont exposés à un problème de surdité.

## EN FRANCE

7% des individus souffrent d'une perte auditive, 2,5 millions de personnes ont des problèmes d'acouphènes, 500 000 prothèses sont vendues par an. 100 000 personnes sont touchées dans l'agglomération lyonnaise.

## LES ÉCHELLES

85 décibels : seuil dangereux; pas plus de 40 heures hebdomadaires.

105 décibels au sein des établissements nocturnes.

Avant les années 1980, 15 à 16% des cas de surdité sévère étaient liés principalement à l'activité professionnelle. Depuis, 19 à 20% des cas de surdité sont liés aux loisirs et plaisirs. 60% des collégiens et lycéens écoutent, via des baladeurs MP3, 2 heures par jour à 85 décibels.

Plus d'un tiers d'entre eux réglent leur baladeur au maximum à 100 décibels. 20% continuent de profiter de leur baladeur en dormant.

« Se posera aussi la question de savoir qui est socialiste dans cette ville».

**Nathalie Perrin-Gilbert, maire PS du 1er arrondissement, a annoncé qu'elle sera bien candidate face à Gérard Collomb.**



© Joël Philippou

## 2 ÉLÉPHANTES EN PARTANCE

Le calendrier se précise pour «Baby» et «Népal». Les deux éléphants soupçonnés d'être atteints de tuberculose vont quitter le zoo du parc de la Tête d'Or le 11 juillet prochain. Leur destination en ferait rêver plus d'un : le Roc Agel, la propriété des Grimaldi à Peille dans les Alpes-Maritimes, où les attend la princesse Stéphanie de Monaco. Elle avait proposé début avril d'accueillir les deux animaux qui, après une longue procédure judiciaire, ont évité l'euthanasie. Le préfet du Rhône avait fait cette demande en raison des risques qu'ils pouvaient faire courir aux soignants et aux visiteurs du parc lyonnais. Un enclos et un système de fosse septique pour retraiter les eaux usées ont été construits dans la propriété des Grimaldi pour préparer l'arrivée des deux célèbres pachydermes.

## CROIX-ROUSSE

## LE TUNNEL ROUVRIRA LE 2 SEPTEMBRE

**La date n'a pas été choisie par hasard.** Le tunnel de la Croix-Rousse, fermé pour cause de travaux depuis le 5 novembre, rouvrira dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre, soit la veille de la rentrée scolaire. Le cap du 5 août avait été fixé à l'origine mais le délai n'a pu être tenu. « Nous savions qu'il y avait de l'amiante dans le tunnel, bien sûr, mais nous en avons trouvé en quantité beaucoup plus importante dans des endroits que nous ne pouvions pas examiner préalablement », explique Jean-Luc Da Passano, vice-président du Grand Lyon en charge des grands ouvrages « Son extraction a été faite en toute sécurité et cela a demandé du temps ». Quant au second tunnel creusé en parallèle et réservé aux modes doux de transports, il devrait entrer en service début décembre.



© Philippe Juste

Un nouveau système de ventilation a notamment été installé.

## En bref

## BLOCAGE À LA PRISON DE CORBAS

Environ 80 surveillants de la prison de Corbas (sur les 200 personnels que compte la maison d'arrêt) se sont mobilisés hier matin à l'appel du syndicat Ufap/Unsa Justice. Le personnel s'oppose à la « déroute » de la politique carcérale et demande le renforcement des mesures de sécurité et des postes supplémentaires. Le « plan prisons » présenté au début du mois par la garde des Sceaux, Christiane Taubira, fait notamment réagir. L'Ufap/Unsa Justice souhaite l'abrogation de la loi interdisant la fouille systématique. « Les fouilles au corps sont le seul moyen que nous ayons à notre disposition pour réduire les risques qui portent sur les personnels et sur les autres détenus. On ne le fait pas par plaisir, la fouille est un geste professionnel », explique Emmanuel Chambaud, délégué Ufap/Unsa de la prison de Corbas. D'autres actions de blocages ont eu lieu hier à Villefranche et Meyzieu.

## TRANSPORTS

## PASS « T-LIBR » À LA RENTRÉE

**C'est un premier pas vers** une « carte orange » : le syndicat des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise a présenté le pass « T-Libr ». Il devra permettre, dans un premier temps, à 8 000 abonnés d'effectuer leurs déplacements de tous les jours en combinant bus, tram, train et métro avec un titre de transport en bénéficiant de tarifs avantageux.

Parallèlement, étudiants et apprentis de moins de 26 ans bénéficieront d'une réduction d'environ 20 %. Une première étape de ce dispositif sera en place dès septembre.

Une mesure évaluée à 38 000 euros, financée à hauteur de 24 000 euros par la Région. Les clients possédant ces nouveaux abonnements sur la carte « OûRA ! » bénéficieront également de services de modalité type Vélo'v, accès parc-relais...